

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mai 2025

---

GÉNÉRALISER LA CONNAISSANCE ET LA MAÎTRISE DES GESTES DE PREMIERS SECOURS TOUT AU LONG DE LA VIE - (N° 1229)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS53

présenté par  
M. Castiglione, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

I. – Rédiger ainsi l’alinéa 9 :

« Le 4° du 4 de l’article 261 est complété par un *c* ainsi rédigé : ».

II. – En conséquence, au début de l’alinéa 10, substituer à la mention :

« 4° *bis* »

la mention :

« *c* ) ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.